

Acte de décès de DURANT Victoire Hedvige [109].

Du cinquième jour du mois d'août, l'an mil huit cent quatre-vingt-huit, à onze heures du matin. Acte de décès de DURANT Victoire Hédvige, sans profession, décédée à Gainneville, au domicile du sieur Oscar BONHOMME, son fils, chez qui elle demeurait, ce jour à quatre heures du matin, âgée de quatre-vingts ans et dix mois, née à Sandouville, de cet arrondissement, le dix octobre mil huit cent sept, fille de feu Pierre DURANT et de feu Marie-Anne THIEULLENT, épouse de Jacques Joachim BONHOMME, sans profession, demeurant aussi chez Monsieur Oscar BONHOMME susnommé, mariés à Saint Vigor d'Ymonville, de cet arrondissement, le quinze février mil huit cent quarante. Sur la déclaration à nous faite par ledit Oscar BONHOMME, cultivateur, âgé de quarante-six ans, fils de la défunte, et par Ernest CANDON, cafetier, âgé de quarante-neuf ans, ami et voisin de la défunte, aussi domicilié en cette commune, lequel a déclaré avoir connaissance du décès. Les témoins ont signé avec nous, après lecture faite, le présent acte fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous, Ferdinand GREMOND, maire de la commune susdite, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil, qui nous sommes assuré du décès.